



Tribunal de la Concurrence **Competition Tribunal**

Date : 25 juillet 2017

Objet : CT-2017-002 – *Le commissaire à la concurrence c
HarperCollins Publishers LLC et HarperCollins Canada Limited*

Directive aux avocats (de monsieur le juge Gascon, président)

À la lumière de la décision d'hier du Tribunal rejetant la requête en radiation sommaire par HarperCollins, le Tribunal ordonne aux avocats de déposer auprès du registraire, au plus tard 17h, mercredi le 9 août 2017, un projet de calendrier pour le règlement de la demande, sous la forme d'un projet d'ordonnance d'établissement d'un calendrier, conformément aux exigences énoncées à la règle 40 des *Règles du Tribunal de la concurrence*.

Andrée Bernier
Registraire adjointe par intérim
Tribunal de la concurrence
90, rue Sparks, bureau 600, Ottawa (Ont) K1P 5B4
Tél. : 613-941-2440